



# **RAPPORT D'ACTIVITE**

# **2023**

**Assemblée Générale du 15 octobre 2024**

**GREP – 96 Boulevard Vivier Merle – 69003 Lyon**  
Tél. 06 32 46 15 78 – Fax 04 72 71 72 19 – E mail [grep.lyon@wanadoo.fr](mailto:grep.lyon@wanadoo.fr) – [www.grep.asso.fr](http://www.grep.asso.fr)  
Association Loi 1901 – Siren 334 820 230 – APE : 8899B

## Merci à nos financeurs



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



PRÉFET DE LA LOIRE



Cofinancé par  
l'Union européenne



**GRAND LYON**  
la métropole



**Saint-Étienne**  
Ville créative design



## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>2 Les projets menés et les résultats globaux.....</b>	<b>6</b>
PPAIP.....	6
PERMANENCES .....	7
2RE – Réussir son Retour à l'Emploi.....	7
MAE – Module d'Accès à l'Entreprise .....	10
Convention RSA .....	11
Convention RSA/ IER.....	11
PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCE.....	11
CFPPA – Formation Horticole .....	12
PPE – Un Patron, un Probationnaire, un Emploi.....	13
<b>3. CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2024 .....</b>	<b>15</b>
<b>4. COMPTE RENDU FINANCIER .....</b>	<b>16</b>

## 1. INTRODUCTION

L'activité de GREP en 2023 est sensiblement équivalente à celle de 2022.

L'activité est partagée entre :

- Des programmes d'accompagnement renforcé qui permettent et accompagnent la politique d'Aménagement de peine. C'est l'activité historique du GREP qui avait été mise en place à sa création en 1985 à la demande des services publics Justice. Ces programmes sont :
  - Un Patron, un Probationnaire, Un Emploi, dans la Loire, (PPE)
  - Réussir son Retour à l'Emploi dans le Rhône (2RE)
  - Mobilisation Autour d'un projet professionnel dans l'Ain. (MAPP)
- Une activité de référent RSA, par laquelle des CIP de GREP accompagnent des publics justice dans leur parcours sociaux-professionnel.
- Une activité de formation et d'animation d'ateliers de techniques de Recherche d'Emploi dans la cadre de formations Espaces Verts dispensées par des CFPPA (Centre de formation Professionnelle Pour Adultes) auprès de personnes en semi-liberté.
- Enfin, et non la moindre aujourd'hui : Depuis 4 ans le GREP est prestataire sur les 3 départements dans le cadre du programme de préparation à la sortie mis en place par l'Administration Pénitentiaire - PPAIP - Programme Personnalisé d'Accès à l'Insertion Professionnelle. Ce programme représente en 2023 35% du volume d'activité de GREP. 2023 est l'année du renouvellement de cet appel d'Offre.

En termes de vie de la structure un évènement important est intervenu dans la vie du GREP en 2023 : le Guy DUBREZ, directeur depuis la création du GREP en 1985 est parti en retraite. Il est remplacé par Vincent Chevallier.

La vision générale de notre activité GREP ne serait pas complète sans l'activité de GREP intérim, ETTI – Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion, filiale de GREP. En 2023, GREP Intérim a réalisé 55800 he en 2023 soit 16% de plus qu'en 2022 avec 88 personnes mises à l'emploi pour 35.6 équivalent temps plein.

Le taux de sortie positive (emploi durable CDI, formation...) baisse de 37 à 33% traduisant l'augmentation des freins à l'emploi durable sujet sur lequel GREP travail, nous y reviendrons.

Côté chiffres, nous reprenons les 4 critères que nous utilisons depuis quelques années pour donner une idée significative de notre mission et de son impact.

1. **Le nombre total de personnes placées sous main de Justice rencontrées par les CIP du GREP**, en détention ou en Milieu Ouvert dans les locaux du GREP : Environ 2500 en 2023, comme en 2022.
2. **Le nombre de personnes placées sous main de Justice accueillies au GREP** : 689 nouveaux condamnés ont été pris en charge par les équipes du GREP sur les 3 départements où nous intervenons : Rhône, Loire et Ain, soit une hausse 11.7% par rapport à 2022 (617).
3. **Le taux de mise à l'emploi** : 193 personnes ont bénéficié d'un accès à l'emploi ou à une formation en 2023. Ce chiffre est en baisse significative par rapport à 2022 (314 personnes).  
Les hypothèses que nous formulons sont les suivantes :
  - Comme en 2022, la situation du marché du travail était bonne, même si il y a eu une très légère dégradation (le taux de chômage de l'Ain et du Rhône étaient de 5 à 6%). Les personnes les plus employables sont alors plus orientées vers les dispositifs de droit commun et moins vers le GREP
  - Les probationnaires et les populations Justice sont de plus en plus éloignés de l'Emploi. Les freins dits « périphériques » sont plus forts : santé physique et psychique, logement, mobilité, comportements sociaux. Ceci fragilise le parcours d'accompagnement et diminue le nombre de sorties positives. Mais c'est aussi dans l'aide à ces populations les plus fragiles que l'action du GREP prend tout son sens.

Ces données nourrissent notre réflexion quant à l'évolution de nos programmes d'accompagnement renforcés

4. **Le nombre d'aménagement de peine**. Grâce à notre intervention, 180 mesures d'aménagement de peine ont été prononcées en 2023, ce qui est une hausse de 17,8% par rapport à 2022 (154 aménagements de peine).

## 2 - Les projets menés et les résultats globaux

### PPAIP

Prestation de service DISP

		TOTAL 2022	Total 2023	Ecart	en %
<b>AXE 1</b>		<b>2357</b>	<b>2312</b>	-45	-1,91%
<b>AXE 2</b>	<b>individuel</b>	<b>328</b>	<b>354</b>	26	7,93%
	<b>Groupe</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	-11	-100,00%
<b>AXE 3</b>	<b>Individuel</b>	<b>181</b>	<b>239</b>	58	32,04%
	<b>Groupe</b>	<b>37</b>	<b>8</b>	-29	-78,38%

L'activité en 2023 est restée stable sur l'axe 1. Nous avons pu également augmenter le nombre de réalisations des axes 2 et 3.

Cette prestation a pour objectif de définir et sécuriser le projet d'insertion professionnelle du bénéficiaire par la définition d'un diagnostic personnalisé. Le diagnostic permet de valider totalement ou partiellement le ou les projets exprimés par le bénéficiaire en le(s) confrontant aux réalités socio-économiques du territoire et à la situation pénale de la personne.

Il constitue un outil pour le CPIP dans l'aide à l'élaboration de dossiers d'Aménagement De Peine ou de Libération Sous Contrainte en amenant une expertise dans les champs de l'orientation et de l'insertion professionnelle.

#### Réalisations en milieu fermé par antennes

	Ain (CP Bourg-en-Bresse)	Loire (CD Roanne et CP Saint-Etienne)	Rhône (MA Corbas et MA Villefranche-sur-Saône)
Axes 1	420	495	1112
Axes 2	52	88	101
Axes 3	113	95	15

#### Réalisations en milieu ouvert par antennes

	Ain	Loire	Rhône
Axes 1	44	81	128
Axes 2	21	70	17
Axes 3	6	87	56

## PERMANENCES

### Financement SPIP, Ville de Lyon

	Rhône			Ain			Loire			Total		
	2023	2022	Var.	2023	2022	Var.	2023	2022	Var.	2023	2022	Var.
Total des personnes rencontrées	258	286	-10%	145	132	10%	184	166	11%	587	584	1%
Milieu Ouvert	113	116	-3%	33	28	18%	81	68	19%	227	212	7%
Milieu Fermé	145	170	-15%	112	104	8%	103	98	5%	360	372	-3%

Le volume d'activité global des permanences en milieu ouvert est resté stable par rapport à 2022. Ce résultat global résulte d'une situation inégale selon les départements : Le Rhône, qui représente presque la moitié des personnes rencontrées en 2022, voit son activité baisser, alors qu'elle augmente dans l'Ain et dans la Loire avec presque 20% d'augmentation de personnes rencontrées en milieu ouvert.

## 2RE – Réussir son Retour à l'Emploi

### Prestation de service SPIP

Les objectifs sont de contribuer à la prise en charge des personnes bénéficiant d'une mesure d'aménagement de peine et principalement dans le cadre d'un Placement Extérieur, d'une Détention Sous Surveillance Electronique, d'une Semi-Liberté ou d'une Libération Conditionnelle.

Le G.R.E.P a pour mission de recevoir pour un diagnostic professionnel toutes les personnes orientées par le SPIP bénéficiaires d'un aménagement de peine et de leur proposer un accompagnement renforcé, axé sur la construction, la validation et la réalisation du projet professionnel et devant les conduire vers un accès à l'emploi ou à une formation professionnelle.

Le dispositif a pour finalité de redynamiser une population pénale parfois très éloignée de l'emploi mais volontaire et motivée à bénéficier et à respecter pendant plusieurs mois un accompagnement devant leur permettre une réelle insertion professionnelle.

Destinée depuis plusieurs années à toute PPSMJ en aménagement de peine et orientée par le SPIP en milieu ouvert et en milieu fermé, cette opération a été consacrée en 2021 et à la demande de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP), exclusivement pour des personnes détenues souhaitant préparer leur sortie dans le cadre d'un aménagement de peine.

De plus il est important de souligner qu'à compter de septembre 2021, le dispositif ne concerne plus que des personnes rencontrant de grosses difficultés d'insertion professionnelle avec des freins périphériques à lever et ayant un reliquat de peine supérieur à 3 mois et que son contenu a quelque peu évolué et se déroule en 3 principales phases :

**Phase 1** : Accueil et mise à jour de la situation administrative (2 semaines)

**Phase 2** : Mobilisation du Programme Personnalisé d'Accompagnement à l'Insertion Professionnelle Axe 2 et 3 (environ 6 semaines)

**Phase 3** : Poursuite de l'accompagnement dans le cadre de 2RE (environ 3 mois)

### **Bilan de l'action dans l'Ain :**

46 candidats ont été pris en charge au 31/12/2023

**Situation des 46 candidats accompagnés :**

- **CDI : 4** candidats soit **9%** de l'effectif
- **CDD/CDDI/Intérim : 28** candidats soit **61%** de l'effectif
- **Formation : 8** candidats soit **17%** de l'effectif
- **Création d'entreprise : 1** candidat soit **3%** de l'effectif
- **Ne se sont pas saisis du dispositif : 2** candidats soit **4%** de l'effectif
- **Réincarcération/Evasion : 3** candidats soit **6%** de l'effectif

Notons que **41 candidats** ayant intégré le dispositif « **2RE : Réussir son retour à l'Emploi** » soit **89%** de l'effectif se sont mobilisés et ont pu bénéficier soit d'un contrat de travail soit d'une entrée en formation.

### **Bilan de l'action dans la Loire :**

43 candidats provenant du CP de La Talaudière ont été pris en charge durant toute l'année 2023

**Situation des 43 candidats accompagnés :**

- **CDI : 2** candidats
- **CDD/CDDI/Intérim : 10** candidats
- **Formation : 8** candidats
- **Ne se sont pas saisis du dispositif : 5** candidats
- **Réincarcération/Evasion : 2** candidats
- **Changement de département : 1** candidat
- **Fin de mesure et d'accompagnement : 3** candidats
- **En cours : 12** candidats

Sur les **12 accompagnements encore en cours** en 2024, notons que **6 candidats** se sont mobilisés et ont pu bénéficier en 2024 soit d'un contrat de travail soit d'une entrée en formation.

Notons donc que sur les **43 candidats** ayant intégré le dispositif « **2RE : Réussir son retour à l'Emploi** » **26** candidats se sont mobilisés et ont pu bénéficier soit d'un contrat de travail soit d'une entrée en formation, soit plus de **60%** de l'effectif.

### **Bilan de l'action à Saint-Quentin-Fallavier :**

Le GREP a eu **21 Signalements** en 2023 dans le cadre de la permanence du jeudi au centre pénitentiaire et a repris le suivi de **5 détenus orientés** en 2022

Sur ces 21 personnes :

- 5 demandes d'aménagements de peine ont été déposées en 2023.
- 1 demande d'ADP a été acceptée, 4 en attente de réponse pour 2024.



## Bilan de l'action dans le Rhône :

### ► Centre Pénitentiaire de Villefranche-sur-Saône

Le GREP a eu **118 Signalements** en 2023 (**81 orientations en 2022**) dans le cadre de la permanence du lundi au centre pénitentiaire et a repris le suivi de **12 détenus orientés** en 2022.

Sur ces 118 personnes :

- **48 demandes d'aménagements de peine** ont été déposées en 2023.
- **37 demandes d'ADP ont été acceptées (8 en 2022), 7 refusés et 4 en attente de réponse pour 2024.**

Les 38 détenus ayant bénéficié d'un aménagement de peine sont sortis dans le cadre de notre module « réussir son retour à l'emploi » 2Re.

### **Au 28 février 2024 :**

- 3 candidats ont été embauchés en CDI
- 3 candidats ont été embauchés en CDDI
- 5 candidats ont été placés en entreprise via notre ETTI Grep Interim et interim classique
- 4 candidats ont intégré une formation professionnelle.
- 1 candidat a abandonné
- 4 candidats ont terminé l'accompagnement proposé sans mobilisation particulière

### ► Maison d'arrêt de Lyon Corbas :

Dans le cadre de la permanence GREP, Mickaël OULMI a suivi **27 personnes** sur l'année 2023. Il y a eu ainsi **32 signalements** (50 en 2022) dans le cadre de la permanence d'accueil. Seulement 27 personnes ont été rencontrées

Sur les 27 suivis, 15 sont encore en cours. Il y a eu 12 fins de suivi et 6 projets validés pour une prise en charge par le GREP.

6 personnes sont sorties avec une prise en charge pour un démarrage 2RE

- 2 candidats sont toujours en cours de suivi
- 1 candidat a pu entamer une formation de brancardier
- 1 candidat a trouvé un emploi
- 1 candidat a été réincarcéré
- 1 candidat a abandonné en cours de prestation

## Bilan de l'action dans les autres Centres de Détentions :

Nombre de Centre de détentions, qui nous ont sollicités : 9

Nombre de personnes reçues dans le cadre de permissions de sortir : 12 PS obtenues + 9 Rejet

Aménagement de peines obtenus : 6

## MAE – Module d'Accès à l'Entreprise

L'action de formation « Module d'Accès à l'Entreprise » est financée par le Conseil Régional (Convention allant de Février 2022 à Février 2024)

L'objectif général du Module d'Accès à l'Entreprise est que les stagiaires s'engagent dans un parcours professionnalisant à l'issue de cette formation en entreprise, par l'emploi ou la formation professionnelle, prévenant ainsi le risque de récidive.

Les objectifs pédagogiques sont pour les stagiaires de :

- Consolider le projet professionnel élaboré en détention ou en milieu ouvert
- S'auto-évaluer dans leurs aptitudes professionnelles et leurs besoins de qualification
- Identifier les étapes qui leur permettront de se professionnaliser
- Repérer et appliquer les règles de l'entreprise d'accueil, y compris implicites (respect de la hiérarchie, intégration dans un collectif du travail, ponctualité...)
- Se sensibiliser aux compétences professionnelles liées à un poste et progresser dans leur acquisition

L'action permet donc aux stagiaires de s'immerger durant 9 semaines au sein d'une entreprise en offrant la possibilité d'évaluer les savoir-faire et les savoir-être des candidats, de pointer les difficultés liées à une situation de travail et de mesurer le chemin restant à parcourir jusqu'à l'emploi.

Au-delà de l'insertion professionnelle, ce stage est souvent une adaptation progressive au poste de travail et aux exigences de l'entreprise avant l'emploi direct. L'enjeu est d'assurer également la transition entre la rupture due à l'incarcération et la confrontation à la réalité sociale et économique.

Cet outil est apprécié des entreprises car outre le fait qu'il ne nécessite aucun engagement financier de leur part, (le stagiaire étant rémunéré par l'ASP), l'employeur peut à tout moment solliciter le G.R.E.P qui reste son interlocuteur privilégié pendant la durée du stage et présent lors des bilans. Cette organisation vise à rassurer les entreprises sur les publics placés sous-main de Justice et lève bien souvent certains a priori quant à leurs compétences.

En 2023, **42 candidats ont bénéficié d'un M.A.E** et **55%** d'entre eux ont bénéficié d'une sortie positive. Parmi eux, **27 d'entre eux sont allés à l'issue de leur formation, 5 ont abandonnés pour raison de santé, 8 ont abandonnés de leur plein gré et 2 à la suite d'une évasion et une réincarcération.**

### Pour les 7 stagiaires du Rhône

- **3 stagiaires** en CDD
- **3 abandons** en accord avec l'entreprise
- **1 abandon** pour raison de santé

### Pour les 13 stagiaires de la Loire

- **1 stagiaire** en CDI
- **2 stagiaires** en CDD
- **1 stagiaire** avec possibilité d'un parcours de formation
- **9 stagiaires** sans suite professionnelle

## Pour les 22 stagiaires de l'Ain

- **1 stagiaire** en création d'entreprise
- **13 stagiaires** sont en CDD Insertion de plus de 6 mois (avec possibilité de renouvellement pour un total de 24 mois)
- **2 stagiaires** en CDD Intérim
- **1 stagiaire** réincarcéré
- **1 stagiaire** évadé
- **2 abandons** pour raison de santé
- **2 abandons** en accord avec l'entreprise

Parmi les 27 stagiaires ayant terminé leur formation, **ils sont 12 (soit 85%) à avoir eu, à l'issue du stage, un contrat de travail.**

## Convention RSA

*Financement Métropole de Lyon*

**74** personnes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé en 2023, avec une **file active de 50 personnes**.

Chaque bénéficiaire en parcours d'insertion avec le GREP est convoqué régulièrement pour des entretiens en face à face avec leur CIP.

De nombreux points téléphoniques sont faits notamment avec les personnes en situation de travail ou en formation professionnelle.

## Convention RSA/ IER

*Financement Métropole de Lyon*

**22** personnes ont été accompagnées tout au long de l'année 2023 dans la convention RSA / Parcours Itinéraires Emploi Renforcé et avec une **file active de 19 personnes, pour une file active conventionnée de 15 personnes**.

## PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCE

*Financement IER FSE+ via Métropole de Lyon*

Nous avons accompagné 64 personnes tout au long de l'année. Des mises à l'emploi et/ou formation ont été proposées. Au regard de la situation emploi, 28 participants ont obtenu des missions intérim, des CDD ou CDDI.

Nous insistons encore sur la problématique logement et titre de séjour. Pour 2023, 11 participants, à l'issue de leur mesure de justice, se trouvaient SDF sans aucun logement d'urgence ou devaient quitter leur logement insalubre avec leur enfant en bas âge.

## CFPPA – Formation Horticole

Prestation de service Centre de Formation CFPPA

Sur cette action, portée par les CFPPA de Bourg-en-Bresse et Saint-Etienne, le G.R.E.P assure le volet accompagnement à l'emploi en détention. L'objectif de cette formation est de faire valider aux personnes incarcérées des modules du diplôme CAPA (CAP Agricole).

- 3 sessions pour un total de 20 personnes ont été réalisées dans la Loire,
- 2 sessions pour un total de 16 personnes dans l'Ain.

Soit 36 personnes formées sur des séances d'accompagnement à la définition du projet professionnel et à la technique de recherche d'emploi.

L'objectif est de pouvoir outiller les détenus dans leur recherche d'emploi et les confronter à la réalité du marché du travail.

Plusieurs modules sont déclinés :

- Les Techniques de Recherche d'Emploi avec la création d'un ou plusieurs CV, lettre de motivation, simulation d'entretien et image de soi
- L'approche de l'entreprise et du marché du travail, avec les chiffres de la région, le besoin en main d'œuvre, un volet création d'entreprise, le SIAE.
  - **Outils utilisés :** Photo langages, questionnaires, outils TRE (Techniques de Recherche d'Emploi) : modèles CV, exemples lettre de motivation, offres d'emploi existantes...

Certains détenus, ayant suivis cette formation, ont pu être rencontrés en parallèle ou à l'issue de celle-ci sur les permanences milieu fermé afin de préparer leur sortie de détention. Quelques-uns d'entre eux ont d'ailleurs pu intégrer nos dispositifs 2RE et MAPP. Ces passerelles entre les différents dispositifs sont primordiales dans la cohérence du parcours d'insertion de la personne détenue et il est important de pouvoir faire le lien et de continuer le suivi des candidats impliqués et motivés, souhaitant réussir leur réinsertion professionnelle.

### Bilan Loire

Madame MARTINS Ghislaine assure cette prestation au Quartier de Semi-Liberté du Centre Pénitentiaire de La Talaudière.

**3 sessions** ont eu lieu au bénéfice de **20 personnes** de février à novembre 2023 :

Première session : du 13 Février au 17 Avril 2023

Deuxième session : du 2 Mai au 30 Juin

Troisième session : du 25 Septembre au 30 Novembre

En 2023, la formation Espaces Verts a été bénéfique et positive. Certains candidats, déjà accompagnés par le G.R.E. P dans le cadre de la permanence, ont pu se positionner sur le dispositif 2RE ou le dispositif PPAIP. Ces passerelles entre les différents dispositifs sont primordiales dans la cohérence du parcours d'insertion de la personne détenue et il est important de pouvoir faire le lien et de continuer le suivi de candidats impliqués et motivés, souhaitant réussir leur réinsertion professionnelle.

Notons la collaboration régulière et l'échange d'informations avec le formateur du CFPPA de Montravel.

Notons que **12 candidats sur 20 ont été accompagnés par le GREP** soit **60%** de l'effectif et que **7 candidats sur 12** accompagnés par le GREP se sont mobilisés et ont pu bénéficier soit d'un contrat de travail soit d'une entrée en formation soit plus de **58 %** de l'effectif.

## Bilan Ain

La CIP du G.R.E.P assure cette prestation à la maison d'arrêt et au centre de détention.

**2 sessions** ont eu lieu au bénéfice de **16 personnes** (8 MA et 8 CD) de mars à juillet et **16 personnes** (8 MA et 8 CD) de septembre à fin novembre.

En 2023, dans l'ensemble, la formation horticole a été bénéfique et positive. Certains détenus, déjà accompagnés par le G.R.E.P dans le cadre de la permanence, ont pu se positionner sur l'action MAPP ainsi que sur le dispositif 2RE. Ces passerelles entre les différents dispositifs sont primordiales dans la cohérence du parcours d'insertion de la personne détenue et il est important de pouvoir faire le lien et de continuer le suivi de candidats impliqués et motivés, souhaitant réussir leur réinsertion professionnelle.

Notons la collaboration avec l'établissement qui associe systématiquement le G.R.E.P aux CPU de classement concernant ces formations et facilite l'échange d'informations.

## PPE – Un Patron, un Probationnaire, un Emploi

*Financement Ville de Saint Etienne*

Le dispositif « UN PROBATIONNAIRE, UN PATRON, UN EMPLOI » (PPE) a débuté en décembre 2018 grâce à l'engagement de magistrats de l'application des peines au tribunal judiciaire de Saint Etienne, d'un délégué au procureur de la république – Mr Jean MUNSTER, ancien chef d'entreprise d'une société de transport et du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Loire.

Il s'agissait de permettre à des PPSMJ d'accéder plus facilement à un emploi grâce à la mobilisation d'un réseau d'entreprises présent sur l'agglomération stéphanoise et finalement, leur permettre de remplir leurs obligations pénales et notamment celles de travailler et d'indemniser les victimes.

De plus, avec ce retour à l'emploi dans le cadre d'un aménagement de peine, les risques de récidive s'en trouvent réduits.

Le GREP a donc été chargé de coordonner et de développer ce dispositif en lien avec nos partenaires de l'emploi dont les référentes justice de Pôle Emploi et de la Mission Locale de St Etienne intervenant au Centre Pénitentiaire de la Talaudière.

Après 2 ans, où le GREP a porté seul le coût financier de cette opération, nous avons obtenu en 2021, 2022 et 2023 de la ville de Saint Etienne, le principal soutien financier pour poursuivre cette action.

Depuis le départ de Madame Yamani, Juge d'application des peines en janvier 2023, il n'y a plus de rencontres mensuelles au tribunal : SPIP/JAP/GREP/POLE EMPLOI/MISSION LOCALE. Cependant

le GREP a tout de même voulu maintenir un lien privilégié avec le SPIP via des rencontres/appels et des projets communs (du stade vers l'emploi)

Autre modification durant cette année 2023, le changement de conseillère en charge du dispositif PPE avec l'arrivée Madame Elise PERRIN, qui anime depuis ce projet.

De plus, madame Poulenard, CIP en milieu fermé, à la maison d'arrêt de la Talaudière a organisé le 1<sup>er</sup> forum de l'emploi porté exclusivement par le GREP en novembre 2023. Ce dernier a eu lieu au secteur activité de la maison d'arrêt en présence de 4 intervenants : le GIEC industrie, l'entreprise Chabane, ID'ée intérim et le lycée du marais.

A la suite de cette journée : il y a eu de nombreux retours positifs, mais également des projets de formations et d'orientations, et pour finir 2 contrats d'une durée de 6 mois (les deux candidats sont donc intégrés aux statistiques de cette étude)

### **Résultats de l'action en 2023 :**

En 2023, le « club » d'entreprises engagées aux côtés du GREP sur ce projet est stable avec 26 membres.

*Pour rappel l'objectif était de positionner 25 PPSMJ*

*Résultats : 38 PPSMJ ont été positionnées en 2023.*

- 6 candidats ont été intégrés dans le réseau de ces employeurs
- 17 candidats ont démarré un accompagnement à l'emploi hors réseau
- 9 candidats ont été pris en charge en SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique)
- 6 candidats ont pu entrer en formation :
  - 1 formation fibre optique
  - 5 dispositifs impulsions

### 3. CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2024

2023 est à la fois une année de continuité, de transition et d'interrogation et d'espoir

- Une année de continuité : L'activité en 2023 a été similaire à celle de 2022, aussi bien dans les programmes que nous avons menés que dans leur volumétrie.
- Une année de transition : Le départ en retraite de Guy DUBREZ a été un événement important dans la vie de GREP en 2023. Parce que sa maîtrise des sujets rassurait les salariés qui œuvraient et les partenaires qui nous font confiance depuis de nombreuses années. Par le choix de Vincent Chevallier, le bureau de l'association a choisi de privilégier un profil de développeur pour qu'une fois qu'il aura pris ses marques il puisse donner un nouvel élan à l'association en ligne avec le projet d'association qui a été révisé il y a quelques années.
- Une année d'interrogation et d'espoir : C'est l'année de la réponse à l'Appel d'Offres de prestation PPAIP lancé par l'Administration pénitentiaire. La qualité du travail des CIP de GREP, en Milieu Fermé et en Milieu Ouvert est reconnue par nos interlocuteurs de terrain. Nous espérons qu'elle le sera aussi par les décideurs. Les résultats de cet Appel d'Offres impactera le contour de l'activité de GREP.

Quelque soit le résultat de l'Appel d'Offres PPAIP, nous devons orienter notre action en 2024 dans deux directions :

1. Continuer à enrichir nos programmes pour être capables d'accueillir et d'accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi. Cet enrichissement doit viser les levées des freins dits « périphériques » à la remise à l'Emploi qui sont souvent centraux dans le retour à la vie professionnelle et citoyenne des personnes accompagnées.
2. Diversifier nos sources de revenus en particulier vers des financeurs privés tels que les Fondations.

## 4. COMPTE RENDU FINANCIER

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	10 940	11 760
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	446 375	443 941
dont parrainages		
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation	298 994	300 905
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	14 999	10 000
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	101 550	24 635
Utilisations des fonds dédiés	0	17 168
Autres produits	4	3
<b>TOTAL I</b>	<b>872 861</b>	<b>808 413</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	184 971	191 453
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	25 764	27 831
Salaires et traitements	528 735	520 403
Charges sociales	203 669	205 163
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 373	4 685
Dotations aux provisions	3 915	7 635
Reports en fonds dédiés	0	0
Autres charges	2	2
<b>TOTAL II</b>	<b>950 429</b>	<b>957 171</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-77 568</b>	<b>-148 758</b>



<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations		0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		4
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	72	32
Différences positives de change	176	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>248</b>	<b>36</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 662	1
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>4 662</b>	<b>1</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>-4 414</b>	<b>35</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>-81 981</b>	<b>-148 723</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	11 002	0
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>11 002</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	16 104	11 263
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>16 104</b>	<b>11 263</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>-5 102</b>	<b>-11 263</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		0
Impôts sur les bénéfices (VIII)		0
Total des produits (I+III+V)	884 111	808 449
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	971 195	968 434
<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-87 083</b>	<b>-159 986</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		195
Prestations en nature	5 174	
Personnel bénévole	12 055	18 708
<b>TOTAL</b>	<b>12 055</b>	<b>18 708</b>

## BILAN GREP AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIF	Montant Brut	Amortisse. provisions	NET 2023	N-1	PASSIF	2023	N-1
<b>Immobilisations incorporelles</b>					<b>Fonds propres</b>		
*logiciels	5 999,62	5 644,59	355,03	581,59	*Fond associatif	144 750,34	144 750,34
<b>Immobilisations corporelles</b>					* Subvention Equipement	0,00	0,00
*Installations	33 936,96	33 774,81	162,15	476,95	*Réserves Associatives	29 359,10	29 359,10
*Matériel de bureau	11 441,53	10 422,73	1 018,80	1 511,88	*Report à nouveau	-625 075,14	-465 089,46
*Mobilier de bureau	19 752,08	19 590,01	162,07	263,70	*Boni Fusion	851 903,52	851 903,52
*Materiel Vidéo	0,00	0,00	0,00	0,00	*Résultat Exercice	-87 083,31	-159 985,68
*Matériel Informatique	66 131,83	62 504,75	3 627,08	5 066,95	<b>TOTAL</b>	<b>313 854,51</b>	<b>400 937,82</b>
<b>TOTAL</b>	<b>137 262,02</b>	<b>131 936,89</b>	<b>5 325,13</b>	<b>7 901,07</b>			
<b>Immobilisations financières</b>					<b>Fonds Reportés et dédiés</b>		
Dot Fonds Social GrepIntérim.	98 089,15		98 089,15	724 679,15	*Fonds dédiés	0,00	0,00
Caution local	3 833,35		3 833,35	3 833,35	<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>101 922,50</b>	<b>0,00</b>	<b>101 922,50</b>	<b>728 512,50</b>			
<b>Créances:</b>					<b>Provisions</b>	<b>80 767,00</b>	<b>156 966,00</b>
<b>Creances Clients prestations</b>	66 330,64		66 330,64	110 630,14	<b>TOTAL</b>	<b>80 767,00</b>	<b>156 966,00</b>
<b>Autres Creances</b>	352,90		352,90	0,00			
<b>Subventions à recevoir</b>			201 495,90	193 679,86			
C GENERAL FAJ	353,65				<b>Dettes</b>		
METROPOLE Lyon/RSA	6 000,75				*Fournisseurs	14 634,50	25 828,70
METROPOLE Lyon PLIE/RSA	2 551,50				*Fact. Non Parvenues	5 628,73	4 672,86
PIER LYON 2022+2023	20 850,00				*Personnel - Charges	1 172,50	2 196,69
CONSEIL REGIONAL MAE 2022+2023	20 240,00				*Provis CP+RTT+Charges	65 238,00	77 739,00
DRTEFP FSE AIN 2022	26 450,00				*Organismes publics		
DRTEFP FSE AIN 2023	28 300,00				URSSAF	12 856,00	18 525,00
DRTEFP FSE LOIRE 2022	49 900,00				MEDERIC	3 481,95	5 032,42
DRTEFP FSE LOIRE 2023	46 850,00				CHORUM PREVOYANCE	3 065,76	3 622,81
<b>Organismes publics</b>					MUTUELLE APICIL	3 529,38	3 348,86
Taxe/salaire	3 984,00		3 984,00	1 555,00	SECURITE SOCIALE	966,91	0,00
Etat Taxe sur le chiffre d'affaires	248,24		248,24	230,83			
Taxe/Form. Continue	0,00		0,00	0,00	*Dettes fiscales		
Taxe apprentissage	0,00		0,00	0,00	PAS	881,00	1 476,00
<b>Produits à recevoir</b>					Taxe/salaire	0,00	0,00
IJSS	819,91		819,91	0,00	Taxe/Form. Continue	0,00	0,00
Adhésions	430,00		430,00	3 500,00	Taxe apprentissage	0,00	0,00
ASP CAE	0,00		0,00	365,86	Etat Impôt sur les bénéfices	0,00	0,00
Remboursement formation	3 184,20		3 184,20	368,65	Etat Taxe sur le chiffre d'affaires	6 780,00	4 518,00
<b>TOTAL</b>	<b>276 845,79</b>	<b>0,00</b>	<b>276 845,79</b>	<b>310 330,34</b>	<b>TOTAL</b>	<b>118 234,73</b>	<b>146 960,34</b>
<b>Comptes financiers</b>							
*Valeurs Mob. de plac.	10 813,61	0,00	10 813,61	10 637,64			
*Banques	39 697,34		39 697,34	19 543,78			
*Caisse	35,33		35,33	42,33			
<b>TOTAL</b>	<b>50 546,28</b>	<b>0,00</b>	<b>50 546,28</b>	<b>30 223,75</b>	<b>*Autres</b>		
<b>*Autres créances</b>					Grep Interim	0,00	353 181,72
Grep Interim	65 199,79		65 199,79		Créditeurs divers	0,00	34 690,00
Débiteurs divers			0,00	0,00	Produits const.d'avance	0,00	0,00
Charges const. d'avance	13 016,75		13 016,75	15 768,22			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>644 793,13</b>	<b>131 936,89</b>	<b>512 856,24</b>	<b>1 092 735,88</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>512 856,24</b>	<b>1 092 735,88</b>